Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260410-D2026_33-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 03 avril 2026
Qui ont pris part à la délibération : 09 — Date d'affichage : 03 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à dix-heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme Maude LE DUC

D2026/33: DEVIS TRAVAUX SUPPLEMENTAIRE EGLISE

L'entreprise ALX couverture a réalisé des travaux à l'église mais en cours de chantier, des « découvertes» ont eu lieu et ont nécessité de décider d'engager plus de frais que prévus initialement.
Il a notamment fallu remplacer des chevrons, des liteaux et la volige, nettoyer les gouttières, refaire des joints à la chaux.
Afin de ne pas bloquer le chantier et une installation d'échafaudage (onéreuse), un accord verbal a été donné à l'entreprise.
M le Maire expose qu'il s'agit de situation courante lorsque l'on rénove du bâti ancien.

Montant des travaux supplémentaires 9 515.23HT /11 418.28TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le devis de l'entreprise ALX couverture pour un montant de 9 515.23HT soit 11 418.28TTC

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance
Mme Maude LE DUC

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme Maude LE DUC